Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 18 (1910)

Heft: 1

Artikel: Les intoxications par l'oxyde de carbone

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682437

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

perdu leur home, la Croix-Rouge américaine fit l'acquisition de 600 maisons complètes qui partirent pour Messine, par mer, le 11 février 1909. Chacune de ces maisons portera une petite plaque d'émail aux couleurs rouges, blanche et bleue, avec le nom de la Croix-Rouge américaine.

Le navire de secours de la Croix-Rouge américaine, *Bayern,* fut envoyé à Messine dès le 8 janvier 1909, mais ayant reconnu que son action serait plus utile à Catane, il fit voile pour cette ville dès le 11. Celle-ci contenait 24,000 réfugiés, auxquels il manquait surtout l'argent nécessaire. A Syracuse, une œuvre de relèvement physique et matériel de ces populations écrasées par le désastre fut entreprise avec grande intelligence et compétence par Miss Davis, qui se trouvait en Sicile et qui prit immédiatement la direction d'un corps de secours volontaire; son premier soin fut de faire confectionner des vêtements aux femmes inoccupées. Le *Bayern* distribua tout ce qu'il avait d'argent et de matériel dans les différentes villes qu'il toucha. Son personnel provoqua à Palerme la création d'ateliers de travail à l'instar de ceux de Miss Davis à Syracuse. De toute manière, grâce à l'initiative rapide qui fut prise, à la compétence du personnel et à la générosité de ceux qui en quelques heures fournirent les fonds pour frêter, armer et équiper ce navire-hôpital, cette expédition de secours fut des plus utiles et des plus efficaces; elle fut un témoignage de plus de cette active fraternité internationale qui s'abrite et se déploie sous les plis du drapeau de la croix de Genève.

Les intoxications par l'oxyde de carbone

Nous sommes actuellement au cœur de l'hiver et dans tous les ménages on cherche à se préserver du froid par le chauffage. Celui-ci tend toujours plus à se modifier et à se perfectionner. Les différentes sortes de combustible employé varient également selon les installations. Mais bien des gens ignorent encore les dangers auxquels les expose un mode de chauffage défectueux et les méfaits qui peuvent résulter du dégagement d'oxyde de carbone.

Les cas où des personnes s'endorment tranquillement le soir dans leur lit pour ne plus se réveiller, empoisonnées par des émanations d'oxyde de carbone, se répètent chaque année. Rappelons seulement la mort de Zola qui succomba à une intoxication de ce genre.

Si l'empoisonnement n'est pas toujours complet et ne se termine pas fatalement par la mort, il peut toutefois produire des malaises très pénibles et entraîner des suites graves pour la santé. Il est bon d'être averti de la chose, car souvent l'on va chercher bien loin l'explication de ces malaises sans en soupçonner la cause véritable.

L'oxyde de carbone qui se dégage de la combustion est d'autant plus dangereux que, contrairement à ce que croient beaucoup de gens, il n'a aucune odeur. C'est un puissant poison pour le sang et il suffit d'une proportion de $^1/_2$ à 1 % de ce gaz mélangé à l'air pour produire la mort. L'oxyde de carbone, quand il est respiré, vient se fixer sur les globules rouges du sang, il en chasse l'oxygène qui est indis-

pensable à la vie et se substitue à lui. Or, si le sang est privé de son oxygène, c'est l'asphyxie qui se produit, affection toujours grave et souvent mortelle.

L'empoisonnement par l'oxyde de carbone peut être la conséquence d'un suicide. On sait combien sont fréquents dans les grandes villes les cas où des malheureux, pour mettre fin à leur vie, allument dans leur chambre, après avoir bouché hermétiquement toutes les ouvertures, un réchaud de charbon. Le gaz meurtrier ne tarde pas à se dégager et l'air de la pièce n'étant pas renouvelé, ceux qui s'y trouvent succombent à la mort par asphyxie.

Mais le plus souvent cet empoisonnement est purement accidentel. Il peut se produire soit avec des poêles fixes dont on ferme trop tôt la bascule ou dont le tirage est défectueux, soit avec des poêles mobiles qu'on place dans un coin de la chambre.

Ce n'est pas toujours dans la pièce même où se trouve l'appareil de chauffage que se fait ce dégagement d'oxyde de carbone. Celui-ci peut se produire dans une pièce voisine, voire même à un étage différent par filtration à travers un tuyau ou un mur en mauvais état. Mais ce qui constitue à ce point de vue le plus grand danger, c'est la disposition d'après laquelle un seul canal de cheminée reçoit plusieurs tuyaux provenant de poêles différents. Selon que le tirage est plus ou moins bon, selon l'état de l'atmosphère, ou pour de nombreuses autres raisons, il peut y avoir reflux des gaz à travers les tuyaux. On comprend dès lors toute l'importance qu'il y a à ce qu'une maison ait une canalisation bien établie. L'idéal, c'est que chaque appareil de chauffage ait son canal propre allant jusqu'au toit.

(D'après les « Feuilles d'hygiène ».)

(A suivre.)

Nouvelles de l'activité des sociétés

Nouvelles sections de la Croix-Rouge suisse

Jura bernois. — A la suite de quelques conférences données dans le Jura bernois, deux nouvelles sections de la Croix-Rouge vont être fondées dans la partie française du canton de Berne. L'une est en train de s'organiser dans le district de Moutier, sous les auspices des Drs Geering, à Reconvilier, Deluz, à Malleray, de Herrenschwand et Neuhaus, à Moutier; plus de 300 personnes de ces localités ont déjà souscrit leur adhésion à la nouvelle société.

En effet, une assemblée des souscripteurs du district a été convoquée par les soins de ces médecins, le dimache 19 décembre, à Court.

Sous l'aimable présidence de M. Pellaton, président de la Société de la Croix-Rouge de Courtelary, une cinquantaine de personnes ont nommé un comité provisoire chargé de présenter des statuts. Ce comité a été constitué comme suit:

Président: M. Lucien Girod, à Pontenet,
Vice-Président: M. Fernand Jabas, à Court,
Secrétaire: Mlle Laura Bueche, à Court,
Trésorière: Mlle Lydia Jacot, à Tavannes,
Assesseurs: M. le Dr Geering, à Reconvilier,
M. René Marchand, à Moutier,
Mlle Gossin, à Crémines.

A Porrentruy aussi, et sous les auspices de plusieurs médecins et de personnes dévouées aidées par la vaillante société des sous-officiers, plus de cent personnes ont donné leur adhésion à la section de la Croix-Rouge en formation. Il est bon que nos cantons-frontière com-